

Déposé le : 2015-08-20

N° : CCE-034

Secrétaire : Maxime Poupart

ASSEMBLÉE NATIONALE
Commission de la culture et de l'éducation 2014

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Personne-ressource :

Monsieur Alain Webster, professeur
Vice-recteur au développement durable et aux relations
gouvernementales et vice-recteur au Campus de Longueuil

Téléphone : 819-821-8286

Courriel : VRDD@USherbrooke.ca

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Rapport présenté à la Commission de la culture et de l'éducation
en vertu de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

TABLE DES MATIÈRES

1. Grille de données et annexe
2. Bilan et perspectives
3. États financiers
4. Données sur la rémunération
5. Curriculum vitae de la rectrice
6. Suivis et actions depuis le dernier exercice

1. Grille de données et annexe

Université de Sherbrooke		Date : 5 novembre 2014							
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions							
INDICATEURS		Année							
	Unité	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	
Clientèle étudiante									
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	16500	16987	17270	18138	18699	18790	19085
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	21418	21930	22545	23506	24169	24453	25223
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	10224	10255	10282	10348	10760	10807	10960
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	3152	2989	2874	3075	2888	2945	3217
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	7923	8547	9251	9933	10372	10557	10884
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	37,0%	39,0%	41,0%	42,3%	42,9%	43,2%	43,2%
7	Effectif étudiant étranger	n	975	1027	1140	1182	1226	1327	1548
8	Effectif étudiant étranger	%	4,6%	4,7%	5,1%	5,0%	5,1%	5,4%	6,1%
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	171	120	140	115	142	132	132
10	Stagiaires postdoctoraux	n	119	139	138	150	149	144	162
11	Résidents en médecine	n	494	538	585	617	659	685	663
Professeurs									
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	66	77	87	73	61	73	70
13	Nombre de professeurs (total)	n	954	983	1012	1045	1053	1081	1115
	a) Nombre de professeurs réguliers	n	945	974	1003	1034	1049	1074	1110
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	9	9	9	11	4	7	5
14	Nombre de chargés de cours	n	1407	1404	1472	1403	1558	1556	1511
15	Nombre moyen de cours par professeur ¹	n	3,0	2,9	2,9	3,0	2,9	3,0	3,2
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours ¹	n	1,6	1,6	1,6	1,8	1,7	1,7	1,7
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	10,7	10,4	10,2	9,9	10,2	10,0	9,8
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	8,3	8,7	9,1	9,5	9,8	9,8	9,8
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP	17,3	17,3	17,1	17,4	17,8	17,4	17,1
20	Cours donnés par les professeurs ¹	%	39,1%	39,0%	38,1%	38,4%	35,9%	37,5%	39,4%
21	Cours donnés par les chargés de cours ¹	%	60,9%	61,0%	61,9%	61,6%	64,1%	62,5%	60,6%
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%							
1. Excluant les activités de recherche, les tutorats de moins de cinq étudiants, les stages terrain et les activités pédagogiques de l'École de musique et de la Faculté de médecine et des sciences de la santé									

I. Eléments d'information

II. Observations et prévisions

INDICATEURS		Année							
	Unité	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	
Recherche									
23	Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	8 909 \$	23 026 \$	6 407 \$	22 604 \$	15 478 \$	5 620 \$	4 128 \$
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	879 \$	1 140 \$	1 429 \$	1 810 \$	1 616 \$	2 730 \$	2 639 \$
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	72 300 \$	75 453 \$	72 203 \$	82 156 \$	84 215 \$	87 636 \$	86 316 \$
26	Contrats de recherche	M\$	6 433 \$	8 767 \$	2 762 \$	7 441 \$	7 104 \$	6 454 \$	8 132 \$
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	12 307 \$	13 324 \$	11 583 \$	12 436 \$	15 046 \$	16 311 \$	16 948 \$
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	\$	150 329 \$	178 148 \$	136 530 \$	177 533 \$	167 656 \$	154 589 \$	154 751 \$
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	193 681 \$	548 233 \$	116 487 \$	480 940 \$	407 318 \$	281 012 \$	137 604 \$
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	138 771 \$	137 687 \$	130 803 \$	139 959 \$	139 660 \$	143 901 \$	145 313 \$
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	42 885 \$	57 677 \$	34 097 \$	62 007 \$	59 694 \$	57 112 \$	67 770 \$
28-a	Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	583	602	596	632	637	645	637
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	46	42	55	47	38	20	30
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	521	548	552	587	603	609	594
28-d	Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n	150	152	81	120	119	113	120
29	Part de la recherche contractuelle								
29-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	7,34%	8,17%	3,39%	6,63%	6,65%	6,47%	8,25%
29-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	26%	25%	14%	19%	19%	18%	19%
30	Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	61,11%	61,24%	58,89%	60,48%	60,49%	59,67%	57,13%

Université de Sherbrooke		Date : 5 novembre 2014												
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions												
INDICATEURS		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne												
	Unité	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
	Réussite des études de baccalauréat	2434	2813	2785	2879	2996	2970	2948	6133	3041	3226	3178	3225	
31	Persévérance après 1 an	%	84%	82%	81%	84%	83%	81%	81%	41%	83%	81%	82%	79%
32	Diplomation après 6 ans	%	84%	81%	79%	78%	82%	79%	77%	75%	62%	30%	N/A	N/A
	Diplomation par regroupement de facultés au baccalauréat	2613	2954	3098	3487	3523	3531	3540	3723	3740	3750	3781	3811	
33	Administration	%	88%	91%	89%	90%	87%	86%	85%	83%	82%	68%	N/A	N/A
	a) Temps plein	%	88%	92%	89%	90%	87%	86%	85%	83%	83%	68%	N/A	N/A
	b) Temps partiel	%	100%	57%	100%	100%	0%	100%	100%	86%	57%	83%	N/A	N/A
34	Droit (total)	%	79%	79%	79%	82%	87%	86%	86%	85%	82%	60%	N/A	N/A
	a) Temps plein	%	79%	79%	79%	82%	87%	86%	86%	85%	82%	60%	N/A	N/A
	b) Temps partiel	%										N/A	N/A	
35	Éducation (total)	%	79%	76%	64%	61%	62%	56%	53%	51%	43%	9%	N/A	N/A
	a) Temps plein	%	84%	78%	78%	79%	80%	76%	75%	75%	67%	12%	N/A	N/A
	b) Temps partiel	%	22%	32%	22%	21%	17%	9%	7%	4%	2%	1%	N/A	N/A
36	Génie (total)	%	89%	90%	90%	88%	84%	83%	84%	74%	2%	1%	N/A	N/A
	a) Temps plein	%	89%	90%	90%	88%	84%	83%	84%	74%	3%	1%	N/A	N/A
	b) Temps partiel	%												
37	Lettres et sciences humaines (total)	%	76%	74%	71%	75%	72%	70%	71%	68%	62%	41%	N/A	N/A
	a) Temps plein	%	80%	77%	75%	77%	75%	71%	72%	69%	62%	41%	N/A	N/A
	b) Temps partiel	%	50%	39%	28%	58%	41%	47%	36%	47%	27%	22%	N/A	N/A
38	Médecine et sciences de la santé (total)	%	85%	87%	82%	93%	90%	80%	75%	69%	67%	38%	N/A	N/A
	a) Temps plein	%	93%	91%	85%	94%	90%	80%	75%	70%	68%	37%	N/A	N/A
	b) Temps partiel	%	49%	67%	44%	77%	77%	78%	76%	56%	43%	50%	N/A	N/A
38	Sciences (total)	%	80%	79%	76%	74%	72%	70%	69%	72%	68%	23%	N/A	N/A
	a) Temps plein	%	81%	79%	76%	75%	73%	70%	69%	72%	67%	23%	N/A	N/A
	b) Temps partiel	%	33%	67%	60%	50%	33%	50%	0%	33%	40%	33%	N/A	N/A
39	Ensemble des secteurs (total)	%	82%	81%	75%	76%	75%	72%	70%	67%	55%	30%	N/A	N/A
	a) Temps plein	%	85%	82%	81%	83%	82%	78%	77%	75%	62%	32%	N/A	N/A
	b) Temps partiel	%	41%	50%	26%	30%	22%	19%	12%	12%	6%	5%	N/A	N/A
	Réussite des études de 2e et de 3e cycles													
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	54%	53%	54%	52%	55%	52%	51%	53%	50%	46%	N/A	N/A
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	66%	64%	65%	64%	65%	65%	63%	61%	51%	46%	N/A	N/A

Université de Sherbrooke								Date : 5 novembre 2014	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions						Page 4 de 5	
DONNÉES FINANCIÈRES									
		Année							
		Unité	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Fonds de fonctionnement									
A. Revenus									
43	Subvention du MELS	k\$	194 512 \$	212 137 \$	224 987 \$	215 810 \$	246 914 \$	254 923 \$	266 484 \$
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$	42 878 \$	47 325 \$	50 386 \$	52 380 \$	54 933 \$	60 755 \$	61 162 \$
	a) Droits de scolarité	k\$	29 218 \$	31 929 \$	34 261 \$	35 722 \$	38 034 \$	41 759 \$	41 066 \$
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	1 837 \$	2 682 \$	2 760 \$	2 704 \$	2 878 \$	3 227 \$	3 455 \$
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	197 \$	242 \$	259 \$	258 \$	371 \$	289 \$	302 \$
	d) Cotisations des étudiants	k\$	3 367 \$	3 493 \$	3 742 \$	4 822 \$	4 455 \$	5 449 \$	5 612 \$
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	8 260 \$	8 978 \$	9 365 \$	8 874 \$	9 195 \$	10 031 \$	10 727 \$
45	Autres revenus	k\$	48 293 \$	44 559 \$	45 536 \$	49 589 \$	52 356 \$	57 298 \$	53 655 \$
	a) Revenus du Fonds de dotation et revenus provenant d'une fondation universitaire	k\$	632 \$	649 \$	799 \$	843 \$	642 \$	596 \$	6 \$
	b) Ventes externes	k\$	13 292 \$	14 601 \$	15 543 \$	16 714 \$	19 215 \$	27 677 \$	27 668 \$
	c) Autres revenus	k\$	34 370 \$	29 309 \$	29 194 \$	32 032 \$	32 500 \$	29 024 \$	25 982 \$
46	Total des revenus	k\$	285 684 \$	304 022 \$	320 910 \$	317 780 \$	354 203 \$	372 976 \$	381 301 \$
B. Dépenses									
47	Salaires	k\$	176 347 \$	191 662 \$	202 752 \$	196 985 \$	214 600 \$	236 269 \$	241 059 \$
48	Avantages sociaux	k\$	31 012 \$	34 260 \$	37 408 \$	35 833 \$	38 863 \$	43 836 \$	45 080 \$
49	Autres dépenses	k\$	77 640 \$	77 359 \$	90 217 \$	84 886 \$	100 369 \$	96 527 \$	98 152 \$
50	Total des dépenses	k\$	284 999 \$	303 282 \$	330 377 \$	317 704 \$	353 833 \$	376 631 \$	384 291 \$
51	Résultat de l'exercice	k\$	685 \$	740 \$	(9 467) \$	76 \$	371 \$	(3 655) \$	(2 991) \$
Fonds avec restrictions									
A. Revenus									
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	16 598 \$	19 655 \$	22 888 \$	17 604 \$	18 284 \$	21 215 \$	20 338 \$
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	40 509 \$	43 888 \$	43 489 \$	52 778 \$	44 757 \$	43 553 \$	42 788 \$
54	Autres revenus	k\$	44 099 \$	42 516 \$	44 753 \$	54 710 \$	51 944 \$	60 197 \$	63 155 \$
55	Total des revenus	k\$	101 206 \$	106 059 \$	111 131 \$	125 092 \$	114 985 \$	124 966 \$	126 281 \$
B. Dépenses									
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	64 913 \$	67 253 \$	71 553 \$	72 235 \$	81 296 \$	87 629 \$	91 723 \$
57	Autres dépenses	k\$	32 556 \$	34 615 \$	35 420 \$	31 549 \$	40 348 \$	38 044 \$	33 706 \$
58	Total des dépenses	k\$	97 469 \$	101 868 \$	106 974 \$	103 784 \$	121 644 \$	125 673 \$	125 429 \$
59	Résultat de l'exercice	k\$	3 736 \$	4 190 \$	4 157 \$	21 308 \$	(6 659) \$	(707) \$	852 \$

2. Bilan et perspectives

Université de Sherbrooke : perspectives de développement

L'Université de Sherbrooke est unique à bien des égards. Il s'agit de la seule université au Québec à offrir, à l'extérieur de la métropole et de la capitale, une formation complète allant de la médecine au droit, en passant par le génie et l'éducation. De plus, son effectif étudiant provient de toutes les régions administratives du Québec sans exception avec, évidemment, une forte prépondérance d'étudiantes et d'étudiants provenant des régions de l'Estrie et de la Montérégie. L'Université de Sherbrooke est également la seule université francophone qui, sans être membre du réseau de l'Université du Québec, œuvre principalement en région. C'est une institution bien enracinée, ouverte aux partenariats novateurs. L'Université de Sherbrooke est une université de calibre international avec une forte assise régionale. Le présent document illustre ses perspectives de développement.

L'Université de Sherbrooke accueille en 2013-2014 plus de 40 900 étudiantes et étudiants inscrits à temps complet ou à temps partiel dans l'un ou l'autre de ses programmes, incluant les 10 000 personnes inscrites à l'Université du troisième âge. L'Université délivre annuellement 4 400 personnes dans ses programmes de grade, dont près de 150 au doctorat. En recherche, la performance n'a jamais été aussi bonne en termes d'impact des travaux de ses équipes; impact reconnu par plusieurs classements nationaux et internationaux. Les dernières années auront également permis de réaliser des partenariats encore inégalés au Québec contribuant très fortement au développement de notre société. Toutefois, pour la troisième année de suite, l'Université fait face à d'importantes compressions budgétaires limitant la capacité de l'Université de mettre en œuvre de façon intégrée son plan stratégique. Si le bilan de l'Université de Sherbrooke reste très favorable, les perspectives de développement semblent beaucoup plus difficiles à définir dans le contexte actuel.

L'enseignement, prioriser la réussite

Assurer un parcours de formation de qualité à toute étudiante et à tout étudiant inscrit à l'Université de Sherbrooke constitue bien sûr la raison d'être de l'institution. L'Université a donc placé la réussite étudiante au centre de ses préoccupations et en a fait la plaque tournante de son plan stratégique 2010-2015 dont les priorités ont été reconfirmées par un forum universitaire en vue d'assurer la suite du plan pour 2015-2017. Les approches pour atteindre cet objectif sont nombreuses et diversifiées : recours plus grand aux technologies de l'information, reconnaissance des acquis, évaluation périodique des programmes, mise en place d'une démarche globale inspirée de l'approche Strategic Enrollment Management (SEM) et reconnaissance de l'engagement étudiant.

L'Université de Sherbrooke se démarque d'abord par la diversité, la pertinence et la qualité des programmes qu'elle offre; une contribution exceptionnelle à la société québécoise qui nécessite d'être à l'écoute des besoins, d'anticiper les changements et de s'adapter rapidement. Il s'agit d'une approche qui distingue l'Université de Sherbrooke et qu'il faut préserver puisque, de plus en plus, les disciplines s'intègrent en vue de résoudre des problématiques nouvelles et qu'il convient d'offrir à la société des personnes diplômées possédant des compétences adaptées à son évolution. Ainsi, au cours des cinq dernières années, 150 programmes ont fait l'objet de modifications majeures, dont 24 au cours de l'année 2013-2014. C'est également dans ce contexte que l'Université a développé douze nouveaux programmes de grade, dont dix aux cycles supérieurs. De même, 37 programmes ou cheminements ne répondant plus aux besoins ont été fermés. Cette souplesse dans son offre de programmes et l'importance que l'institution accorde à la qualité et la pertinence de la formation assurent son développement.

Avec près de 4000 stages coopératifs en 2013-2014, l'alternance étude-travail constitue l'une des caractéristiques fondamentales de la formation initiale à l'Université de Sherbrooke. Une approche qui facilite l'intégration des connaissances acquises en milieu de travail et qui permet un meilleur

ancrage de l'Université dans la collectivité. Lorsque les activités de stages non rémunérés comme en enseignement ou en médecine sont également prises en compte, c'est plus de 80 % des étudiantes et étudiants des programmes de baccalauréat qui bénéficient d'une formation incorporant l'alternance d'études et de stages en milieu de travail. Une performance exceptionnelle au Québec qui devrait continuer de croître.

Le développement de la formation aux cycles supérieurs est une autre des caractéristiques de l'Université de Sherbrooke en lien avec la très forte progression des activités de recherche. Ainsi, la croissance des inscriptions aux programmes de maîtrise et de doctorat s'est accrue de 13 et 24 % de l'automne 2009 à l'automne 2013, une démarche qui non seulement répond à des besoins de formation traditionnelle encore très présents, mais permet également d'innover de façon significative avec des programmes de plus en plus interdisciplinaires et innovants. C'est ce que l'on remarque notamment au Centre de Collaboration MiQro Innovation (C2MI), à l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3IT) et au Centre de technologies avancées BRP - Université de Sherbrooke. L'Accélérateur de création d'entreprises technologiques (ACET) constitue un très bon exemple d'approche innovante. Mis sur pied en 2011 par l'Université de Sherbrooke en partenariat avec les gouvernements provincial et fédéral et le milieu des affaires, l'ACET vise à transformer des projets étudiants originaux en entreprises commerciales fructueuses. Un concept unique qui a fait ses preuves, avec 34 entreprises et 100 emplois créés, et se distingue suffisamment pour être présenté comme un modèle dans le dernier budget du gouvernement du Québec.

L'ACET : un modèle universitaire de création d'entreprises
<p>L'Université de Sherbrooke a développé le modèle d'Accélérateur de création d'entreprises technologiques (ACET). Ce modèle permet à des finissants universitaires de soumettre des projets de fin d'études afin de les transposer en entreprises technologiques novatrices.</p> <p>L'ACET, dont les opérations ont débuté en mars 2011, se distingue par le fait qu'il mise fortement sur des activités d'accompagnement structurées des candidats entrepreneurs qui vont du choix des projets à la création de l'entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cet accompagnement est possible grâce à un fort soutien du projet par l'Université de Sherbrooke et surtout par la participation de spécialistes et d'entrepreneurs réputés issus du secteur privé qui offrent une expertise de terrain et du financement. <p>Principales modalités du processus d'accélération</p> <p>L'ACET vise à accueillir entre dix et douze équipes de nouveaux candidats entrepreneurs par année.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accompagnement (mentorat, coaching, services professionnels et aide financière) est offert sur une période de 24 mois. <p>Le processus d'accélération est constitué de quatre phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - phase 1 : Attirer les meilleurs projets et motiver les meilleurs candidats; - phase 2 : Sélectionner les projets et les candidats; - phase 3 : Développer des compétences et des ressources; - phase 4 : Insérer l'entreprise dans le milieu économique.

Source : Gouvernement du Québec, Budget 2014-2015, page B.49

La création de programmes de formation continue représente une autre avancée importante à l'Université de Sherbrooke. Ces programmes permettent à des étudiantes et étudiants d'accéder directement à un champ particulier de savoir ou à un secteur précis du marché du travail. La démarche de l'Université se caractérise par l'intégration de ces programmes de formation de courte durée dans un cheminement qui, à terme, permet souvent l'obtention d'un diplôme de maîtrise, rendant ainsi de plus en plus accessible la diplomation au 2^e cycle pour des étudiantes et étudiants souvent en milieu de travail. Pour l'Université de Sherbrooke, cette démarche s'est concentrée de façon plus spécifique au Campus de Longueuil où la grande majorité des étudiantes et étudiants suivent un parcours de formation à temps partiel. Une démarche qui, après vingt-cinq ans de présence à Longueuil, a largement démontré sa pertinence.

Les dernières années ont également été caractérisées par le recours de plus en plus grand aux technologies de l'information. Ainsi, près de 3400 personnes suivent aujourd'hui des activités pédagogiques à distance, une hausse de 202 % en cinq ans.

Les perspectives de développement en enseignement sont encore très grandes puisque les besoins de la société québécoise le sont également. C'est dans ce contexte que l'Université a affirmé à maintes reprises que le Québec ne doit pas se contenter de viser la moyenne canadienne en terme d'objectifs de diplomation, mais bien se donner les objectifs les plus ambitieux de diplomation en faisant de l'enseignement, notamment universitaire, l'une des grandes priorités

sociétales. Une orientation qui reste encore aujourd'hui à définir de façon spécifique et à mettre en œuvre de façon cohérente.

La recherche, un pôle d'envergure national

La progression des activités de recherche à l'Université de Sherbrooke est un objectif majeur de *Réussir 2010-2015*. Dans ce domaine, la réputation de l'Université de Sherbrooke se construit année après année. Elle est maintenant reconnue comme l'un des trois pôles de recherche universitaire d'envergure avec Montréal et Québec.

Le recrutement de chercheuses et chercheurs de haut calibre, l'identification de créneaux de recherche précis, le travail interdisciplinaire et les plateformes technologiques de haut niveau font partie des stratégies mises de l'avant par l'institution. Le classement Leiden 2014 est venu confirmer les avancées réalisées en plaçant l'Université de Sherbrooke au 8^e rang au Canada pour l'impact de ses publications scientifiques, c'est-à-dire en 2^e position au Québec (derrière l'Université McGill). L'Université se distingue dans deux catégories. En sciences naturelles, elle décroche le 3^e rang au Canada (derrière Toronto et Ottawa) et le 1^{er} rang au Québec. En sciences de la vie, l'institution sherbrookoise se classe également 3^e au Canada (derrière UBC et Toronto) et 1^{ère} au Québec. L'Université démontre encore une fois toute la vivacité et le dynamisme de ses équipes de recherche, qui ont publié 1 705 articles scientifiques de 2009 à 2012.

Cette démarche de développement s'inscrit également dans un contexte d'internationalisation. Ainsi, en 2012, le Centre national de recherche scientifique français mettait en place, en collaboration avec l'Université, l'Unité mixte internationale «Laboratoire nanotechnologies nanosystèmes» (UMI-LN2). Avec cette UMI, le CNRS délègue en sol canadien des chercheuses et chercheurs ou des enseignantes-chercheuses et des enseignants-chercheurs français pour au moins une année. L'UMI de Sherbrooke a permis d'accueillir en 2013-2014 des sommités dans leur domaine, une démarche suffisamment porteuse pour mener, en novembre 2014, à la signature d'une nouvelle entente de « structure miroir » lors du passage au Québec du président de la France.

Des travaux de la *Chaire de recherche sur l'intérêt des jeunes à l'égard des sciences et de la technologie* à la percée mondiale en supraconductivité, la diversité, la pertinence, l'originalité et la capacité de travailler en partenariat caractérisent les travaux des chercheuses et chercheurs de l'Université. Ainsi, avec l'inauguration en juillet 2012 du C2MI, un centre de recherche et développement en microélectronique unique au monde, l'Université contribue à réinventer le partenariat avec l'industrie et participe fortement au développement de cette filière clé au Québec. Malgré le contexte actuel, il faut poursuivre les efforts visant à accroître les activités de recherche universitaire dans le but de contribuer à résoudre les défis auxquels le Québec doit faire face et ouvrir de nouveaux horizons. Cette recherche constitue un élément central du développement de la société, un atout majeur pour le développement régional et une dimension centrale de la mission universitaire. Le financement de la recherche, et en particulier le financement des espaces de recherche, reste toutefois une contrainte significative; les capacités de développement futur seront largement tributaires des orientations gouvernementales.

La gouvernance

La réflexion menée sur la gouvernance des universités québécoises au cours des dernières années est largement intégrée dans les Statuts de l'Université de Sherbrooke qui correspondent aux meilleures pratiques en place. L'Université poursuit depuis quelques années déjà des stratégies d'amélioration continue comme la démarche d'Excellence en budgétisation menant à la certification du GFOA (Government finance officers association). La démarche de révision de la reddition de compte reste toutefois à faire pour optimiser la gestion et maximiser les retombées des investissements publics.

La gestion financière

Les efforts intenses effectués au cours des dernières années ont permis de maintenir une santé financière relativement bonne dans un contexte financier encore très difficile en 2013-2014. Que ce soit au niveau du résultat d'exercice ou du résultat accumulé, la performance de l'Université est très enviable et s'explique par l'engagement de l'ensemble de la communauté universitaire et des choix budgétaires judicieux, bien que parfois difficiles. Ces efforts se traduisent notamment par un déficit accumulé largement inférieur, en terme absolu ou relatif, à ce que l'on observe dans les universités québécoises comparables. De plus, le régime de retraite de l'Université se porte très bien et illustre là aussi la pertinence des choix de gestion effectués dans une démarche collaborative.

Évidemment, les importantes compressions budgétaires en 2012-2013, en 2013-2014 et encore en 2014-2015 ont des impacts budgétaires d'un niveau inégalé. Le développement du corps professoral vient de subir un freinage majeur, un important programme de restructuration est en cours et des approches originales de réduction de la masse salariale sont déployées allant de la réduction de la semaine de travail à la révision des avantages sociaux futurs. Malgré ces approches audacieuses, l'Université de Sherbrooke ne pourra maintenir son équilibre financier et effectuer adéquatement sa mission d'enseignement et de recherche à moins d'un changement à court terme dans les orientations budgétaires gouvernementales. Il faudra également que les discussions entourant la nouvelle formule de financement permettent de prendre en compte les spécificités de l'Université de Sherbrooke et sa forte assise régionale dans un contexte de rayonnement national et international.

Le développement durable

La gestion universitaire se traduit également à Sherbrooke par une large place au développement durable. D'abord exprimés par les étudiantes et étudiants, les enjeux liés au développement durable sont devenus ceux de la communauté universitaire tout entière. La démarche la plus connue est bien sûr son programme d'accès libre au transport en commun, initiative unique au Québec, mise en œuvre depuis dix ans et contribuant largement à la lutte aux changements climatiques. Devant l'ampleur des enjeux entourant aujourd'hui la question des transports, force est de constater que l'Université a été très avant-gardiste dans ce domaine. En faisant de nos universités de véritables laboratoires de développement durable, il devient possible d'intégrer la gestion universitaire, l'enseignement et la recherche pour que chacune de ces dimensions enrichisse les deux autres. L'Université de Sherbrooke a ainsi développé des expertises novatrices et favorisé de nouveaux comportements qui sont largement reconnus, notamment par la sixième place au monde et la première à l'échelle canadienne au classement international des universités dans le domaine du développement durable selon le *Universitas Indonesia GreenMetric World University Ranking*.

Cette approche globale permet également à l'Université de contribuer au développement de la filière des technologies propres, l'un des principaux secteurs d'investissements à l'échelle internationale. Que ce soit par exemple au niveau des biocarburants de seconde génération, des bioplastiques, de la production d'énergie renouvelable ou du développement des véhicules électriques, la recherche et l'enseignement dans ce domaine devraient prendre de l'expansion. Dans le domaine de l'électrification des transports, le développement d'approches innovatrices en recherche dans une vision de partenariat et la forte expansion du Centre de technologies avancées, en collaboration avec BRP sont en concordance avec les orientations développées par les deux derniers gouvernements et devraient permettre d'accroître l'importance de la recherche et de l'enseignement dans ce domaine au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise.

Internationalisation

La croissance des activités internationales dans l'enseignement supérieur est de plus en plus dictée par la mondialisation d'un grand nombre d'activités et le caractère multiculturel et diversifié des populations. Le processus d'internationalisation inhérent à la nature même de l'université

s'inscrit dans les enjeux entourant cette mondialisation. Ainsi, les défis démographiques du Québec sont majeurs et la capacité de développement de notre société est en étroite relation avec sa capacité d'attirer et de retenir des personnes compétentes. Les universités peuvent évidemment contribuer à cette démarche essentielle. C'est dans ce contexte que l'effectif étudiant s'est accru de 19 % pour les étudiantes et étudiants internationaux et de 22 % pour les résidentes et résidents permanents au cours des cinq dernières années.

Toutefois, si les défis liés à l'accroissement de l'immigration dans une société francophone en Amérique du Nord sont nombreux, ils sont encore plus nombreux pour une université francophone située en région. L'internationalisation à l'Université de Sherbrooke doit permettre de mieux préparer la communauté universitaire à la mondialisation et à la diversité culturelle, d'accroître le recrutement d'étudiantes et étudiants internationaux, de créer un réseau mondial d'échanges qui animera la communauté universitaire et d'enrichir nos étudiantes et étudiants québécois par des expériences multiculturelles et internationales. Cette internationalisation ouvre les milieux académiques à des collectivités venant de l'ensemble de la planète et de toutes les origines culturelles et linguistiques. L'Université privilégie le développement de partenariats stratégiques permettant de cibler son intervention sur la scène internationale. La francophonie joue un rôle prépondérant dans cette stratégie et l'Université de Sherbrooke peut accroître encore davantage son attractivité auprès des étudiantes et étudiants. Dans ce contexte, les discussions concernant les modifications des frais majorés pour les étudiantes et étudiants canadiens et internationaux devront préserver et accroître cette attractivité tout en maintenant un équilibre adéquat dans le réseau universitaire.

Les relations avec la collectivité

Depuis quelques années, l'Université de Sherbrooke a pris un virage majeur dans ses relations avec la collectivité. La contribution de la recherche universitaire et des services à la collectivité au bien-être de la société est très riche et appréciée du milieu. Toutefois, l'Université de Sherbrooke devra mieux faire reconnaître ses contributions à la résolution de problèmes sociaux, sa disponibilité et son écoute des besoins nouveaux de la société. À l'échelle régionale, l'importance de la contribution scientifique, économique, culturelle et sociale de l'Université au développement de l'Estrie et de la Montérégie est une évidence. L'Université souhaite être en mesure d'accentuer cette intégration sociale dans ces régions et dans les villes où elle a développé des partenariats stratégiques.

Conjuguer l'avenir des universités avec celui de la société québécoise

À titre de rectrice de cette université depuis près de six ans et au centre des discussions mouvementées qu'a connu le milieu universitaire au cours des dernières années, je demeure profondément convaincue que notre université a développé un modèle unique contribuant largement au développement de la société québécoise et enrichissant, dans tous les sens du terme, les étudiantes et étudiants qui ont choisi de fréquenter notre établissement. Je crois cependant que les vagues de compressions budgétaires dictées par les gouvernements du Québec vont mettre en péril ces avancées majeures réalisées par la société québécoise si nous ne réussissons pas rapidement à relancer financièrement nos établissements universitaires et leur donner les moyens de rayonner à l'échelle nationale et internationale.

Cabinet de la rectrice, décembre 2014

3. États financiers

Université de Sherbrooke
États financiers consolidés
au 30 avril 2014

Université de Sherbrooke
États financiers consolidés
au 30 avril 2014

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Produits et charges consolidés	4
Évolution des soldes de fonds consolidés	5
Flux de trésorerie consolidés	6
Bilan consolidé	7
Notes complémentaires	8 - 28



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Université de Sherbrooke

Raymond Chabot Grant Thornton

S.E.N.C.R.L.
Bureau 500
455, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 6G4

Téléphone : 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958
Télécopieur : 819 821-3640
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Université de Sherbrooke, qui comprennent le bilan consolidé au 30 avril 2014 et les états consolidés des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Université de Sherbrooke au 30 avril 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.

Sherbrooke
Le 29 septembre 2014

Université de Sherbrooke

Produits et charges consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits										
Subventions										
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science	265 999	254 923	2 963	2 409	19 636	22 083			288 600	279 415
Autres	12 473	13 204	110 788	110 167	29 550	28 289			152 811	151 660
Droits de scolarité										
Enseignement régulier	44 163	44 339							44 153	44 339
Enseignement particulier	670	836							670	836
Ventes	31 607	31 109							31 607	31 109
Dons et contributions										
La Fondation de l'Université de Sherbrooke	6	596	5 179	4 803					5 185	5 399
Autres organismes	861	945							861	945
Produits nets de placements (note 3)	614	707					(7)	22	607	729
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles						2 366				2 366
Autres produits	24 433	28 217							24 433	28 217
	380 816	372 976	118 930	117 379	49 388	52 738	(7)	22	549 127	543 115
Charges										
Enseignement	224 311	218 273	33 724	30 390					258 035	248 663
Recherche	17 457	20 993	81 242	82 465					98 699	103 458
Services à la collectivité	6 859	7 309	1 325	2 308					8 184	9 617
Soutien à l'enseignement	25 996	24 671	5						26 001	24 671
Services et aide aux étudiants	18 118	17 322	2 149	2 216					20 267	19 538
Soutien institutionnel, y compris les frais généraux	66 365	65 262							66 365	65 262
Entreprises auxiliaires	9 266	8 679							9 266	8 679
Avantages sociaux futurs	17 175	22 441							17 175	22 441
Intérêts sur les obligations et les emprunts					17 040	17 773			17 040	17 773
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles					48 562	48 422			48 562	48 422
Biens sous le seuil de capitalisation					1 814	2 000			1 814	2 000
Transferts à d'autres organismes					43	915			43	915
Attributions							642	32	642	32
Frais de gestion							(8)	8	(8)	8
	385 547	384 950	118 445	117 379	67 469	69 110	634	40	572 085	571 479
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(4 731)	(11 974)	485	-	(18 071)	(16 372)	(641)	(18)	(22 958)	(28 364)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 4 fournit d'autres informations sur les produits et charges consolidés.

Université de Sherbrooke
Évolution des soldes de fonds consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Soldes de fonds (négatifs) au début	(203 256)	(177 162)			31 584	33 337	641	659	(171 031)	(143 166)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(4 731)	(11 974)	485		(18 071)	(16 372)	(641)	(18)	(22 958)	(28 364)
Apports affectés à l'acquisition d'immobilisations non amortissables					490	499			490	499
Virements interfonds (note 5)	(15 435)	(14 120)	(485)		15 920	14 120				
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(223 422)	(203 256)	-	-	29 923	31 584	-	641	(193 499)	(171 031)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Université de Sherbrooke
Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014
(en milliers de dollars)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(22 958)	(28 364)
Éléments hors caisse		
Perte de valeur des actifs financiers évalués au coût après amortissement	(330)	338
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		(2 366)
Amortissement de l'escompte et des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme	37	35
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	(38 459)	(38 983)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	48 562	48 422
Variations d'autres éléments d'actif et de passif	40 799	7 586
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>27 651</u>	<u>(13 332)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(85)	(131)
Cession de placements	1 082	94
Immobilisations corporelles et incorporelles	(42 882)	(48 081)
Cession d'immobilisations corporelles		12 587
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(41 885)</u>	<u>(35 531)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	(11 699)	(116 934)
Emprunts à long terme	64 000	124 744
Remboursements de la dette à long terme	(73 262)	(40 801)
Apports afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	35 170	27 334
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>14 209</u>	<u>(5 657)</u>
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(25)	(54 520)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>1 843</u>	<u>56 363</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>1 818</u>	<u>1 843</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Université de Sherbrooke

Bilan consolidé

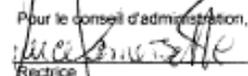
au 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF										
Court terme										
Encaisse	1 818	1 567					276		1 818	1 843
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 6)	61 499	81 619	60 703	61 686	13 652	14 596			135 754	157 901
Stocks	616	658							616	658
Frais payés d'avance	4 302	4 267							4 302	4 267
Avances interfonds, sans intérêt			32 577	31 236						
	68 236	88 111	93 280	92 922	13 652	14 596	-	276	142 490	164 669
Long terme										
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 6)	264				95 692	99 974			95 656	99 974
Placements (note 7)	3 603	4 049					369		3 503	4 418
Immobilisations corporelles (note 8)					723 160	730 196			723 160	730 196
Immobilisations incorporelles (note 9)					1 836	1 826			1 836	1 826
	72 002	92 160	93 280	92 922	834 140	846 592	-	645	966 846	1 001 083
PASSIF										
Court terme										
Emprunts bancaires (note 10)	44 820	60 309			102 563	98 773			147 383	159 082
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 11)	54 567	53 023	201	210	4 626	6 507			59 394	59 740
Produits reportés (note 12)	2 710	3 328							2 710	3 328
Dus interfonds, sans intérêt	22 080	24 685			10 497	6 547		4	37 827	73 026
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an					37 827	73 026				
	124 177	141 345	201	210	156 613	184 853	-	4	247 314	295 176
Long terme										
Passif au titre des prestations constituées (note 20)	171 247	154 071							171 247	154 071
Dettes à long terme (note 15)					423 481	397 507			423 481	397 507
Apports reportés										
Fonds de fonctionnement avec restrictions (note 13)			93 079	92 712					93 079	92 712
Afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 14)					225 223	232 648			225 223	232 648
	295 424	295 416	93 280	92 922	804 217	815 008	-	4	1 160 344	1 172 114
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)										
Affectations d'origine interne (note 16)	33 610	33 124							33 610	33 124
Affectations d'origine externe (note 17)								641		641
Déficit tenant compte des affectations d'origine interne investis en immobilisations	(267 032)	(236 380)			29 923	31 584			(257 032)	(236 380)
	(223 422)	(203 256)	-	-	29 923	31 584	-	641	(193 499)	(171 031)
	72 002	92 160	93 280	92 922	834 140	846 592	-	645	966 846	1 001 083

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil d'administration,


Rectrice


Recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

L'Université de Sherbrooke (ci-après l'« Université ») a été constituée en vertu de la Loi relative à l'Université de Sherbrooke, sanctionnée le 5 mars 1954 par la législature du Québec et amendée le 23 juin 1978. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'Université offre des services d'enseignement et poursuit des activités de recherche associées à l'enseignement.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, conformément aux besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (ci-après « MESRS ») à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*.

Principes de consolidation

Les comptes de Gestion Socpra Inc., dans laquelle l'Université détient une participation de 100 %, sont consolidés.

Les comptes des entités 9212-1052 Québec Inc. (Le Vieux Clocher de Sherbrooke) (société liquidée le 30 avril 2014) et Les Éditions DELISME Inc., dans laquelle l'Université détient une participation de 100 %, et de l'organisme contrôlé, La Fondation de l'Université de Sherbrooke, n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers consolidés. La note 21 présente les informations concernant ces entités.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille proche) sont évalués à leur juste valeur qui est, dans le cas des actifs ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les actions de sociétés cotées en Bourse, qui sont évalués à la juste valeur.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant.

L'amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état consolidé des produits et charges à titre de frais d'intérêts.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état consolidé des produits et charges à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Comptabilité par fonds

Les fonds sont divisés en quatre catégories :

- Le fonds de fonctionnement sans restriction reflète les opérations de nature courante de l'Université et pour lesquelles il n'y a pas de limitation extérieure quant à l'utilisation des fonds;
- Le fonds de fonctionnement avec restrictions reflète les opérations pour lesquelles les pourvoyeurs de fonds ont établi de façon spécifique l'utilisation permise;
- Le fonds d'immobilisations sert à l'enregistrement des opérations relatives aux immobilisations et à leur financement;
- Le fonds de dotation reflète les dons et legs reçus par diverses fondations dont le capital est maintenu intact; les montants ainsi reçus doivent être utilisés selon les volontés exprimées par les donateurs.

Garanties

Les contrats de garantie financière sont initialement évalués à la juste valeur. Par la suite, ces contrats sont évalués au plus élevé du :

- montant de l'obligation éventuelle en vertu du contrat que l'Université juge probable qu'elle aura à payer;
- montant constaté initialement moins, le cas échéant, un amortissement cumulatif représentant la portion de l'obligation éteinte de l'Université à l'égard de ladite garantie.

Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus à l'état consolidé des produits et charges.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties ou les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations et les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits d'intérêts tirés du fonds de dotation sont présentés dans le fonds de fonctionnement avec restrictions ou dans le fonds de fonctionnement sans restriction, selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement sans restriction lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et plus spécifiquement de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état consolidé des produits et charges au poste Produits nets de placements quel que soit le classement de l'actif financier afférent.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les ventes et les autres produits. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- L'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Les dons reçus par l'Université sous forme de fournitures et de services sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps, sans pénalité.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Aménagement de terrains	10 et 20 ans
Bâtiments	
Bâtiments acquis ou construits	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Matériel et équipement	3, 5 ou 15 ans
Équipement informatique	
Équipement de communication multimédia	
Mobilier et équipement de bureau	
Autre équipement	
Équipement spécialisé lié à l'enseignement	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque, réseaux de télécommunication	10 ans
Matériel roulant, développement informatique	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Logiciels	3 ans

Réduction de valeur

Lorsque l'Université constate qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état consolidé des produits et charges.

Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Université comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'Université a adopté les méthodes suivantes :

- L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

- Le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du gain actuariel cumulé net (de la perte actuarielle cumulée nette) sur 10 % des obligations au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs des régimes si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime de retraite est de 15 ans (15 ans au 30 avril 2013);
- Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

3 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2014	2013
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations		
Variations de la juste valeur	(14)	3
Produits d'intérêts (*)	1	4
Produits de dividendes	6	15
	(7)	22
Placements évalués au coût après amortissement		
Non affectés		
Produits d'intérêts (*)	526	623
Placements dans des instruments de capitaux propres évalués au coût		
Non affectés		
Produits de dividendes	88	84
	607	729

(*) Les produits totaux d'intérêts constatés aux résultats sont de 527 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2014 (627 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2013).

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

4 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	16 586	17 082
Intérêts sur la dette à court terme	2 249	2 393
	<u>18 835</u>	<u>19 455</u>

5 - VIREMENTS INTERFONDS

Des ressources non grevées d'affectations de 15 920 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2014 (14 120 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2013) ont été transférées du fonds de fonctionnement sans restriction au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations, aux remboursements d'emprunts à long terme et aux versements des intérêts sur la dette à long terme.

De plus, un montant de 485 000 \$ a été transféré du fonds de fonctionnement avec restrictions au fonds de fonctionnement sans restriction concernant des subventions spécifiques non utilisées au 30 avril 2014, le tout conformément au point 5.1 des règles budgétaires du ministère 2013-2014.

6 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Ventes, entreprises indépendantes et autres	12 126	30 087
Subventions - MESRS	46 298	48 042
Droits de scolarité	3 339	3 490
	<u>61 763</u>	<u>81 619</u>
Moins : ventes, entreprises indépendantes et autres encaissables à plus de un an	(264)	
	<u>61 499</u>	<u>81 619</u>
Fonds de fonctionnement avec restrictions		
Subventions, contrats et autres	<u>60 703</u>	<u>61 686</u>
Fonds d'immobilisations		
Subventions - MESRS	98 613	102 716
Autres	10 531	11 854
	<u>109 144</u>	<u>114 570</u>
Moins : subventions MESRS encaissables à plus de un an	(95 592)	(99 974)
	<u>13 552</u>	<u>14 596</u>
	<u>135 754</u>	<u>157 901</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

7 - PLACEMENTS

	2014	2013
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Actions de sociétés fermées	150	501
Participation dans une société en commandite	2 140	2 078
Prêt à un organisme, 4,736 %, encaissable par mensualités de 4 041 \$, capital et intérêts	842	851
Papier commercial, taux de 1,2 %, encaissable en mai 2014	280	280
Dividendes à recevoir	91	339
	<u>3 503</u>	<u>4 049</u>
Fonds de dotation		
Actions cotées en Bourse		368
Prêts à des étudiants et des étudiantes de la Faculté de droit		1
	<u>—</u>	<u>369</u>
	<u>3 503</u>	<u>4 418</u>

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagement de terrains			
Terrains	2 621		2 621
Aménagement de terrains	37 660	23 608	14 052
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	470 896	75 850	395 046
Améliorations majeures aux bâtiments	183 201	60 798	122 403
Matériel et équipement			
Équipement informatique	7 570	3 423	4 147
Équipement de communication multimédia	6 713	3 170	3 543
Mobilier et équipement de bureau	7 902	4 282	3 620
Autre équipement	2 756	705	2 051
Équipement spécialisé lié à l'enseignement	231 018	78 756	152 262
Documents de bibliothèque	19 429	14 047	5 382
Matériel roulant	763	408	355
Réseaux de télécommunication	3 470	1 202	2 268
Constructions en cours	11 634		11 634
Oeuvres d'art	2 749		2 749
Actifs non amortissables	539		539
Dépôts sur des équipements	392		392
Améliorations locatives	134	38	96
	<u>989 447</u>	<u>266 287</u>	<u>723 160</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagement de terrains			
Terrains	2 621		2 621
Aménagement de terrains	34 112	22 415	11 697
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	468 180	66 563	401 617
Améliorations majeures aux bâtiments	158 846	55 144	103 702
Matériel et équipement			
Équipement informatique	7 761	3 415	4 346
Équipement de communication multimédia	6 459	3 183	3 276
Mobilier et équipement de bureau	8 131	3 460	4 671
Autre équipement	2 450	549	1 901
Équipement spécialisé lié à l'enseignement	231 818	67 467	164 351
Documents de bibliothèque	23 143	15 650	7 493
Matériel roulant	919	455	464
Réseaux de télécommunication	3 378	864	2 514
Constructions en cours	17 998		17 998
Oeuvres d'art	2 315		2 315
Actifs non amortissables	469		469
Dépôts sur des équipements	680		680
Améliorations locatives	93	12	81
	<u>969 373</u>	<u>239 177</u>	<u>730 196</u>

Des intérêts d'un montant de 10 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2014 (106 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2013) ont été capitalisés aux immobilisations corporelles.

Des immobilisations d'un montant de 736 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2014 (982 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2013) ont été acquises sous forme de dons.

Le poste Crédeurs et autres dettes d'exploitation inclut une somme de 1 667 000 \$ au 30 avril 2014 (3 749 000 \$ au 30 avril 2013) liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développement informatique	1 680	702	978
Logiciels	1 644	786	858
	3 324	1 488	1 836

	2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développement informatique	1 723	765	958
Logiciels	1 440	572	868
	3 163	1 337	1 826

10 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'Université dispose d'une facilité de crédit bancaire, d'un montant autorisé de 258 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel moins 1 % (2 %; 2 % au 30 avril 2013) ou au taux des acceptations bancaires (1,31 %; 1,29 % au 30 avril 2013) pour le financement temporaire des opérations des fonds de fonctionnement et du fonds d'immobilisations, renouvelable en juin 2015.

11 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2014	2013
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	38 701	45 872
Salaires et charges sociales à payer	20 693	13 868
	59 394	59 740

Les sommes à remettre à l'État totalisent 5 007 000 \$ au 30 avril 2014 (4 792 000 \$ au 30 avril 2013).

12 - PRODUITS REPORTÉS

	2014	2013
	\$	\$
Droits de scolarité	738	722
Ventes	1 606	2 138
Subventions		12
Autres	366	456
	2 710	3 328

Université de Sherbrooke
Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

13 - APPORTS REPORTÉS - FONDS DE FONCTIONNEMENT AVEC RESTRICTIONS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Subventions affectées à la recherche		
Solde au début	92 712	93 419
Montants encaissés	119 297	116 672
Montants constatés à titre de produits	<u>(118 930)</u>	<u>(117 379)</u>
Solde à la fin	<u>93 079</u>	<u>92 712</u>

14 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	232 648	245 665
Apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles	245	483
Apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	19 238	12 478
Montants constatés à titre de produits	<u>(26 908)</u>	<u>(25 978)</u>
Solde à la fin	<u>225 223</u>	<u>232 648</u>

15 - DETTE À LONG TERME

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Obligations (*)		
Série 10C, 4,25 %		10 022
Série 11C, 4,35 %, échéant le 26 avril 2017 (valeur nominale de 4 450 000 \$, taux d'intérêt effectif de 4,59 %)	4 421	4 412
	<u>4 421</u>	14 434
Fonds d'amortissement	<u>(1 750)</u>	<u>(3 912)</u>
	<u>2 671</u>	<u>10 522</u>
Emprunts hypothécaires		
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MESRS, versements annuels en capital de 522 080 \$ plus les intérêts au taux de 4,615 %, échéant en mars 2015	5 823	6 345
Au taux de 4,603 %		14 466
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MESRS, versements annuels en capital de 1 080 000 \$ plus les intérêts au taux de 4,94 %, échéant en juin 2034	23 760	24 840
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MESRS, versements annuels en capital de 2 249 121 \$ plus les intérêts au taux de 3,544 %, échéant en décembre 2016	28 253	30 502
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MESRS, versements annuels en capital de 1 464 907 \$ plus les intérêts au taux de 2,6497 %, échéant en juin 2016	22 605	24 070

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

15 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2014	2013
	\$	\$
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MESRS, versements annuels en capital de 1 410 760 \$ plus les intérêts au taux de 1,9924 %, échéant en avril 2017	31 037	32 447
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MESRS, versements annuels en capital de 394 296 \$ plus les intérêts au taux de 2,406 %, échéant en décembre 2018	4 967	5 361
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MESRS, versements annuels en capital de 1 726 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,0919 %, échéant en avril 2017	26 192	27 918
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MDEIE, versements semestriels de 152 065 \$, capital et intérêts, au taux de 1,92 %, échéant en mai 2016	736	1 020
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MESRS, versements annuels en capital de 1 146 600 \$ plus les intérêts au taux de 4,1844 %, échéant en décembre 2015	19 267	20 414
Au taux de 3,416 %		24 381
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MESRS, versements annuels en capital de 627 600 \$ plus les intérêts au taux de 2,463 %, échéant en décembre 2019	12 872	13 500
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MESRS, versements annuels en capital de 861 648 \$ plus les intérêts au taux de 2,437 %, échéant en décembre 2019	12 286	13 148
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MESRS, versements annuels en capital de 764 800 \$ plus les intérêts au taux de 2,286 %, échéant en décembre 2018	3 587	4 352
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MESRS, versements annuels en capital de 3 318 096 \$ plus les intérêts au taux de 2,398 %, échéant en mai 2019	56 500	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MESRS, versements annuels en capital de 412 560 \$ plus les intérêts au taux de 1,435 %, échéant en décembre 2016	7 500	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MDEIE, versements semestriels de 696 269 \$, capital et intérêts, au taux de 1,626 %, échéant en août 2015	2 050	3 390
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MDEIE, versements semestriels de 247 847 \$, capital et intérêts, au taux de 1,393 %, échéant en août 2014	246	731
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MDEIE, versements semestriels de 342 589 \$, capital et intérêts, au taux de 1,83 %, échéant en juin 2015	1 005	1 660
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MDEIE, versements semestriels de 5 114 411 \$, capital et intérêts, au taux de 3,119 %, échéant en septembre 2022	75 332	82 961

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

15 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2014	2013
	\$	\$
Garantis par des immeubles, versements annuels de 337 752 \$, capital et intérêts, financés à même le produit d'une subvention du gouvernement du Québec :		
Résidence, 389 chambres, 6,875 %, échéant en mars 2020	1 024	1 160
École de musique, 6,875 %, échéant en septembre 2020	364	408
Résidence, 142 chambres, 6,875 %, échéant en février 2021	311	346
Emprunts autres sources		
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 458 635 \$, capital et intérêts, au taux de 5,042 %, échéant en décembre 2039	79 119	80 593
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 124 951 \$, capital et intérêts, au taux de 4,73 %, échéant en mars 2040	22 365	22 795
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 122 778 \$, capital et intérêts, au taux de 3,846 %, échéant en juillet 2030	17 778	18 552
	454 979	455 360
Emprunts bancaires		
Subventionnés par le gouvernement du Québec		
Remboursables à même le produit de subventions :		
Rénovations du Centre culturel		
Versements annuels en capital de 100 000 \$, plus les intérêts au taux de 5,43 %, renouvelable en octobre 2017	350	450
Versements semi-annuels de 49 343 \$, capital et intérêts, au taux de 2,68 % (5,12 % au 30 avril 2013), échéant en juin 2018	416	499
Stade		
Au taux de 4,4 %		603
Remboursable à même une contribution du fonds de fonctionnement sans restriction :		
Pavillon multifonctionnel, versements mensuels de 31 046 \$, capital et intérêts, au taux de 5,53 %, renouvelable en juin 2014, échéant en juin 2024	2 892	3 099
	3 658	4 651
	461 308	470 533
Moins : tranche échéant à moins de un an	(37 827)	(73 026)
	423 481	397 507

(*) Les obligations sont garanties, capital et intérêts, par la cession et le transport de subventions du MESRS. Les montants requis à chaque échéance proviennent des crédits qui sont votés annuellement par le gouvernement du Québec, sauf en ce qui concerne le fonds d'amortissement dont les crédits sont réservés lors de l'émission des obligations.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

15 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements en capital contractuels de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	<u>\$</u>
2015	37 827
2016	45 228
2017	122 110
2018	19 331
2019	22 437
2020 et suivants	213 655

Les remboursements en capital de la dette à long terme tiennent compte d'une somme de 750 000 \$ devant être versée à même l'augmentation éventuelle du fonds d'amortissement.

16 - SOLDE DE FONDS GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Les principales catégories d'affectations d'origine interne grevant le solde de fonds de fonctionnement sans restriction sont les suivantes :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Appui à la recherche	27 990	28 029
Fonds d'éducation continue	3 470	3 079
Programmes d'aide au personnel	69	78
Perfectionnement	528	172
Appui à des projets spécifiques	474	608
Appui à l'enseignement	643	676
Appui facultaire à la recherche	436	482
	<u>33 610</u>	<u>33 124</u>

17 - SOLDES DE FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

Les principales catégories d'affectations d'origine externe grevant les soldes de fonds sont les suivantes :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Fonds de dotation		
Revenus nets non transférés		481
Capital		160
	<u>-</u>	<u>641</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

18 - ÉVENTUALITÉS

Poursuites

Dans le cours normal de ses activités, l'Université fait face à diverses poursuites judiciaires comprenant des réclamations relatives au droit du travail et au Code civil. Bien que l'on ne puisse prédire avec certitude l'issue des poursuites engagées et en cours au 30 avril 2014, la direction est d'avis que ces litiges seront réglés sans incidence significative sur les états financiers consolidés de l'Université.

Cautionnement d'emprunts

L'Université garantit des emprunts contractés par deux organismes sans but lucratif jusqu'en avril 2046. Le risque de perte maximale en vertu de ces cautions est de 7 560 000 \$. Au 30 avril 2014, les emprunts totalisent 5 584 230 \$. L'Université estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de ces cautions est faible.

19 - ENGAGEMENTS

Location-exploitation et contrats de services

L'Université s'est engagée par baux et par contrats pour des locaux et des services. Le solde des engagements s'établit à 34 497 000 \$, dont environ 94 % des montants à verser en 2014-2015 pour les baux sont subventionnés spécifiquement par le MESRS. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Location- exploitation	Contrats de services
	\$	\$
2015	3 781	1 732
2016	3 718	258
2017	3 606	56
2018	3 571	3
2019	3 586	
2020 et suivante	14 186	

Immobilisations

À la suite de l'approbation du MESRS, l'Université s'est engagée par contrats pour des acquisitions. Les engagements non concrétisés au 30 avril 2014 s'élèvent à environ 6 155 000 \$, dont un montant de 392 000 \$ a déjà été versé à titre de dépôt sur des équipements.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

20 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Description des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Université a un régime hybride avec une combinaison de deux composantes, soit une composante à prestations déterminées et une composante à cotisations déterminées. Ce régime garantit à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite. De plus, l'Université offre un régime d'assurance collective comprenant une assurance maladie, une assurance invalidité et une assurance vie. L'assurance maladie est offerte aussi pour les retraités éligibles jusqu'au 31 octobre 2014 (cet avantage ne sera plus offert à partir du 1er novembre 2014).

La composante à prestations déterminées garantit un montant minimum annuel. Ce montant est fixé selon une formule prédéterminée reposant sur le nombre d'années de service crédité ainsi que le salaire moyen des cinq meilleures années. La composante à cotisations déterminées, quant à elle, accumule, avec intérêts, les cotisations de l'employé et celles de l'Université et le montant accumulé servira à procurer au salarié un revenu à la retraite. La prestation de retraite proviendra de l'une ou l'autre de ces composantes, selon celle qui procurera la prestation la plus élevée au moment de la retraite du salarié.

L'indexation offerte sur les rentes payables du régime correspond à 50 % de l'indice des prix à la consommation, sous réserve d'une indexation maximale de 2 % par année.

Les régimes d'assurance maladie et d'assurance vie sont des régimes contributifs et les cotisations des salariés sont ajustées annuellement. Le régime fournit également des garanties d'assurance invalidité de longue et de courte durées, et ces régimes d'assurance invalidité peuvent être contributifs ou non selon la catégorie à laquelle appartient le salarié.

Total des paiements en espèces

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'Université à ses régimes de retraite capitalisés, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés et des cotisations à ses régimes à cotisations déterminées, totalisent 16 575 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2014 (15 054 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2013).

Régime à prestations déterminées

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2010 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2013.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

20 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits dans les états financiers

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	464 264	463 659	2 045	5 669
Juste valeur des actifs des régimes	237 936	192 992		
Situation de capitalisation – déficit	(226 328)	(270 667)	(2 045)	(5 669)
Valeur comptable nette des services passés	(12 114)	(13 480)		
Solde des montants non amortis	71 840	138 482	(2 600)	(2 737)
Passif au titre des prestations constituées	(166 602)	(145 665)	(4 645)	(8 406)

Composition des actifs du régime de retraite

La composition des actifs du régime de retraite, selon l'évaluation à la date de mesure, se présente comme suit :

	2014	2013
Catégorie d'actifs		
Actions	70,6%	70,2%
Obligations	28,0%	28,7%
Autres	1,4%	1,1%
	100%	100%

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2014	2013	2014	2013
Obligations au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	4,5 %	4 %	4,5 %	4,4 %
Taux de croissance de la rémunération	3,25 %	3,1 %	3,1 %	3,2 %
Coût des prestations				
Taux d'actualisation	4 %	4,4 %	4 %	4 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	6 %	6 %		
Taux de croissance de la rémunération	3,1 %	3,2 %	3,1 %	3,2 %

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

21 - ENTITÉS CONTRÔLÉES

Les états financiers des entités contrôlées par l'Université qui ne sont pas consolidées sont disponibles sur demande. Les états financiers condensés de chacune des entités non consolidées sont les suivants :

	La Fondation de l'Université de Sherbrooke (a)		Le Vieux Clocher de Sherbrooke (b)	
	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$
Situation financière				
Total des actifs	65 603	53 218	—	323
Total des passifs	11 864	11 621		665
Total des actifs nets	53 739	41 597		(342)
	65 603	53 218	—	323
			Les Éditions DELISME Inc. (c)	
			2014	2013
			\$	\$
Situation financière				
Total des actifs			137	24
Total des passifs			300	120
Total des actifs nets			(163)	(96)
			137	24

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

21 - ENTITÉS CONTRÔLÉES (suite)

- (a) L'Université contrôle La Fondation de l'Université de Sherbrooke du fait que les deux entités ont des objectifs intégrés. L'objectif de La Fondation est de favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche universitaire. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Au 30 avril 2014, le solde à recevoir de La Fondation de l'Université de Sherbrooke s'élève à 11 474 000 \$ (11 525 000 \$ au 30 avril 2013); le solde à payer s'élève à 979 000 \$ (888 000 \$ au 30 avril 2013).

La Fondation assume en partie ses frais directs de fonctionnement et de gestion ainsi que les frais relatifs aux activités de sollicitation et de développement philanthropique. À partir du 1er mai 2013, l'Université a assumé la totalité des frais relatifs aux services comptables et d'assistance aux opérations financières de La Fondation et de la Campagne majeure conjointe « Ensemble » ainsi qu'une partie des frais relatifs aux activités de sollicitation et de développement philanthropique de La Fondation en contrepartie d'une attribution annuelle versée à l'Université de Sherbrooke. Par ailleurs, l'Université de Sherbrooke assume en totalité les frais relatifs à la reconnaissance des donateurs et permet à La Fondation d'utiliser gratuitement ses locaux et sa base de données institutionnelle.

- (b) L'Université contrôle l'entité 9212-1052 Québec Inc. (Le Vieux Clocher de Sherbrooke) puisqu'elle a acquis la totalité des actions de celle-ci le 1er janvier 2010. L'entité a été liquidée le 30 avril 2014.
- (c) L'Université contrôle l'entité Les Éditions DELISME Inc. puisqu'elle a acquis la totalité des actions de celle-ci le 15 mai 2012.

L'Université détient également un intérêt économique auprès d'un organisme sans but lucratif qui a été créé par les membres d'une faculté. L'Université n'exerce aucun contrôle ou n'a pas d'influence notable sur cet organisme. Au cours de l'exercice, cet organisme a octroyé à l'Université des contributions d'environ 5 119 000 \$ (1 582 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2013) pour différents projets du fonds de fonctionnement avec restrictions.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

22 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'Université est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan consolidé. L'Université a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions et autres sommes à recevoir ainsi que les prêts à recevoir et le placement en papier commercial, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Université.

Le risque de crédit relatif à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est considéré comme négligeable puisqu'ils sont détenus dans des institutions financières reconnues dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'Université l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

– Risque de taux d'intérêt :

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Certains placements et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêts.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

– Risque de change :

Au 30 avril 2014, l'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse libellée en dollars américains totalisant 214 000 \$ (1 326 000 \$ au 30 avril 2013) ainsi que des créanciers libellés en dollars américains totalisant 442 000 \$ (280 000 \$ au 30 avril 2013).

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

22 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

– Risque de prix autre :

L'Université est exposée au risque de prix autre en raison des actions cotées en Bourse, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Université est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan consolidé.

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

La valeur comptable des actifs financiers de l'Université qui sont évalués au coût après amortissement totalise 234 641 000 \$ au 30 avril 2014 (261 189 000 \$ au 30 avril 2013) et celle des instruments de capitaux propres évalués au coût totalise 2 290 000 \$ (2 579 000 \$ au 30 avril 2013).

Passifs financiers garantis

Au 30 avril 2014, la valeur comptable des passifs financiers qui sont garantis est de 555 306 000 \$.

4. Données sur la rémunération



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Université de Sherbrooke

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 500
455, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 6G4

Téléphone : 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958
Télécopieur : 819 821-3640
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement ci-joint de Université de Sherbrooke pour l'exercice terminé le 30 avril 2014 (ci-après l'« état du traitement »). L'état du traitement a été préparé par la direction sur la base des dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2013-2014*.

Responsabilité de la direction pour l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2013-2014*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état du traitement, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'état du traitement. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation de l'état du traitement afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation

du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état du traitement.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2013-2014*.

Référentiel comptable et restrictions à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2013-2014*. Cet état du traitement a été préparé dans le but d'aider Université de Sherbrooke à répondre aux exigences de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de Université de Sherbrooke et au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Sherbrooke
Le 23 septembre 2014

ÉTAT DE TRAITEMENT 2013-2014

Date :

Administrateur :



Alain Webster, vice-recteur au développement durable
et aux relations internationales

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : Université de Sherbrooke
 Année financière : 2013-2014
 Page : 1 de 3

1. Personnel de direction supérieure

Nom et fonction	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)					
	Salaire de base	Autres éléments de traitement	Droits d'indemnité de départs exercés ⁽¹⁾	Fondations ou personnes morales	Temps complet (nombre de mois)	Temps partiel (% du temps)
Samoisette, Luce Rectrice	295 005	3 022,34			12	
Beauvais, Jacques Vice-recteur à la recherche	187 862	1 571,74			12	
Buteau, Martin Vice-recteur ressources humaines et à la vie étudiante et vice-recteur Tech. Information	187 862	1 894,50			12	
Lafamme, Lucie Vice-rectrice aux études	187 862	3 017,13			12	
Roch, Joanne Vice-rectrice à l'administration	187 862	1 877,83			12	
Webster, Alain Vice-recteur développement durable et relations gouvernementales & Vice-Recteur Campus Longueuil	187 862	1 571,74			12	
Beauchesne, André Vice-recteur adjoint	146 532	1 894,50			12	
Viens, Jacques Vice-recteur adjoint	146 532	1 030,99			12	
Bertrand, Jean-Pierre Vice-recteur adjoint et directeur de cabinet	146 532	1 193,94			12	
Gaudreault, Pierre-Richard Vice-recteur associé et directeur général	153 892	1 571,74			12	
Godbout, Élane Vice-rectrice associée et directrice générale des ressources financières	154 661	1 297,28			12	

⁽¹⁾ La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2013-2014 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement.

⁽²⁾ Salaire en vigueur au moment du départ de l'employée

ÉTAT DU TRAITEMENT

Nom et fonction	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)					
	Salaire de base	Autres éléments de traitement	Droits d'indemnité de départs exercés ⁽¹⁾	Fondations ou personnes morales	Temps complet (nombre de mois)	Temps partiel (% du temps)
Faucher, Jocelyne Secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales	244 259	891,53			12	
Brochu, Frédéric Secrétaire général adjoint	146 532	828,14			12	
Brunelle, Jean-Pierre Doyen FEPS	165 289	1 223,60			12	
Coderre, François Doyen Faculté d'administration	173 755	7 075,39			11	
Cossette, Pierre Doyen FMSS	242 653	1 571,74			12	
Deaudelin, Colette Doyenne Faculté d'éducation	152 342 ⁽²⁾	77,45	14 962		1	
Doucet, Patrik Doyen Faculté de génie	166 258	1 397,07			11	
Hudon, Christine Doyenne FLSH	166 367	1 571,74			12	
Jandl, Serge Doyen Faculté des sciences	166 258	1 441,84			12	
Lachiver, Gérard Doyen Faculté de génie	163 028 ⁽²⁾	16,28	16 461		1	
Lebel-Grenier, Sébastien Doyen Faculté de droit	160 824	844,06			12	
Noël, Pierre Doyen Faculté de théologie et d'études religieuses	150 289	1 227,89			12	
Striganuk, Serge Doyen Faculté d'éducation	155 389	1 435,26			11	
Turmel, Francine Doyenne Faculté d'administration	170 348 ⁽²⁾	136,48	32 968		1	

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : Université de Sherbrooke
 Année financière : 2013-2014
 Page : 2 de 3

2. Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)			
	Effectif total (**) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement (*)	89,48	Le plus élevé	198 248	55 771
		Moyenne	132 493	5 414
		Le moins élevé	88 811	20
Personnel de direction des services	13,36	Le plus élevé	154 196	9 285
		Moyenne	137 356	2 865
		Le moins élevé	97 987	114
Personnel de gérance des emplois de soutien	100,21	Le plus élevé	137 028	24 769
		Moyenne	90 805	4 122
		Le moins élevé	67 803	8

(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

(**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : Université de Sherbrooke
 Année financière : 2013-2014
 Page : 3 de 3

3. Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et frais remboursés

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom et prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
Samoisette, Luce	Rectrice	12	4 788
Beauvais, Jacques	Vice-recteur à la recherche	12	5 260
Buteau, Martin	Vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante & vice-recteur Tech. Information	12	1 592
Laflamme, Lucie	Vice-rectrice aux études	12	7 517
Roch, Joanne	Vice-rectrice à l'administration	12	970
Webster, Alain	Vice-recteur développement durable et relations gouvernementales & Vice- Recteur Campus Longueuil	12	8 647
Beauchesne, André	Vice-recteur adjoint	12	7 450
Viens, Jacques	Vice-recteur adjoint	12	737
Bertrand, Jean-Pierre	Vice-recteur adjoint et directeur de cabinet	12	0
Gaudreault, Pierre-Richard	Vice-recteur associé et directeur général	12	3 135

ÉTAT DU TRAITEMENT

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom et prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
Godbout, Élane	Vice-rectrice associée et directrice générale des ressources financières	12	1 972
Faucher, Jocelyne	Secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales	12	3 068
Brochu, Frédéric	Secrétaire général adjoint	12	159
Brunelle, Jean-Pierre	Doyen FEPS	12	858
Coderre, François	Doyen Faculté d'administration	11	1 761
Cossette, Pierre	Doyen FMSS	12	1 693
Deaudelin, Colette	Doyenne Faculté d'éducation	1	1 045
Doucet, Patrick	Doyen Faculté de génie	11	7 751
Hudon, Christine	Doyenne FLSH	12	0
Jandl, Serge	Doyen Faculté des sciences	12	203
Lachiver, Gérard	Doyen Faculté de génie	1	413
Lebel-Grenier, Sébastien	Doyen Faculté de droit	12	8 607
Noël, Pierre	Doyen Faculté de théologie et d'études religieuses	12	1 957
Striganuk, Serge	Doyen Faculté d'éducation	11	2 081
Turmel, Francine	Doyenne Faculté d'administration	1	187

ÉTAT DU TRAITEMENT

Autres catégories de personnel de direction	Étendue des frais remboursés	Effectif ^(*)	Valeur pécuniaire
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	Le plus élevé		23 870
	Moyenne		2 631
	Le moins élevé		0
Personnel de direction des services	Le plus élevé		13 094
	Moyenne		3 565
	Le moins élevé		808
Personnel de gérance des emplois de soutien	Le plus élevé		22 885
	Moyenne		1 562
	Le moins élevé		0

(*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent

NOTE COMPLÉMENTAIRE À L'ÉTAT DES TRAITEMENTS

Renseignements additionnels selon le paragraphe 3 de l'article 3.4 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* - Indemnités de départ

Année 2013-2014

Personnel en poste durant l'année financière et au début de la prochaine année

Poste	Titulaire	Date de fin de mandat	Indemnités si titulaire reste à UdeS	Référence	Indemnités si titulaire quitte l'UdeS
Rectrice	Samoisette, Luce	2017-05-31	157 359 \$	9.1.3 SAR 9.1.4 SABB	295 005 \$
Vice-rectrice à l'administration	Roch, Joanne	2014-05-31	50 216 \$	9.1.3 SAR 9.1.4 SABB	187 862 \$
Vice-rectrice aux études	Laflamme, Lucie	2017-05-31	63 396 \$	9.1.3 SAR 9.1.4 SABB	
Vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante et Vice-Recteur Technologie de l'Information	Buteau, Martin	2017-05-31	45 808 \$	9.1.3 SAR 9.1.4 SABB	
Vice-recteur à la recherche	Beauvais, Jacques	2017-05-31	45 082 \$	9.1.3 SAR 9.1.4 SABB	
Vice-recteur au développement durable et relations gouvernementales & Campus Longueuil	Webster, Alain	2017-05-31	67 949 \$	9.1.3 SAR 9.1.4 SABB	
Secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales	Faucher, Jocelyne	2017-05-31	112 239 \$	9.1.3 SAR 9.1.4 SABB	
Doyen FMSS	Cossette, Pierre	2018-09-25	121 341 \$	9.1.3 SAR 9.1.4 SABB	
Doyenne FLSH	Hudon, Christine	2016-05-31	40 072 \$	9.1.3 SAR 9.1.4 SABB	
Doyen Faculté d'administration	Coderre, François	2017-05-31	34 735 \$	9.1.3 SAR 9.1.4 SABB	
Doyen FEPS	Brunelle, Jean-Pierre	2014-07-15	12 643 \$	9.1.3 SAR 9.1.4 SABB	165 289 \$
Doyen Faculté de théologie et d'études religieuses	Noël, Pierre	2017-05-31	28 361 \$	9.1.3 SAR 9.1.4 SABB	

NOTE COMPLÉMENTAIRE À L'ÉTAT DES TRAITEMENTS

Poste	Titulaire	Date de fin de mandat	Indemnités si titulaire reste à UdeS	Référence	Indemnités si titulaire quitte l'UdeS
Doyen Faculté de droit	Lebel-Grenier, Sébastien	2015-06-30	49 350 \$	9.1.3 SAR 9.1.4 SABB	
Doyen Faculté des sciences	Jandl, Serge	2018-02-28	28 612 \$	9.1.3 SAR 9.1.4 SABB	166 258 \$
Doyen Faculté de génie	Doucet, Patrik	2017-05-31	38 596 \$	9.1.3 SAR 9.1.4 SABB	
Doyen Faculté d'éducation	Striganuk, Serge	2017-05-31	33 461 \$	9.1.3 SAR 9.1.4 SABB	155 389 \$
Vice-recteur adjoint et directeur de cabinet	Bertrand, Jean-Pierre	2014-05-31	6 763 \$	9.2.3 SAR 9.2.4 SABB	146 532 \$
Vice-recteur adjoint	Beauchesne, André		8 886 \$	9.1.3 SAR 9.1.4 SABB	146 532 \$
Vice-rectrice associée et directrice générale des ressources financières	Godbout, Éline		0 \$	9.2.3 SAR 9.2.4 SABB	
Vice-recteur associé et directeur général	Gaudreault, Pierre-Richard		14 123 \$	9.2.3 SAR 9.2.4 SABB	153 892 \$
Vice-recteur adjoint	Viens, Jacques		Note 1	9.2.3 SAR 9.2.4 SABB	146 532 \$
Secrétaire général adjoint	Brochu, Frédéric		41 253 \$	9.2.3 SAR 9.2.4 SABB	

Note 1 : Présentement, aucun écrit ne nous permet de savoir quel sera son poste à la fin de son mandat.

NOTE COMPLÉMENTAIRE À L'ÉTAT DES TRAITEMENTS

Ce tableau comprend les montants d'indemnités de départ qui seront acquis lors de la fin du mandat en cours.

- Note :** Les calculs d'indemnités sont basés sur les échelles de salaire et les échelons actuellement en vigueur.
- SAR :** Correspond au supplément administratif résiduel prévu au règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres de l'Université.
- SABB :** Réfère au congé sabbatique des cadres.

5. Curriculum vitae de la rectrice

Rectrice de l'Université de Sherbrooke

Professeure Luce Samoisette, LL.M., M. Fisc., DDN, LL.B.



Luce Samoisette est originaire de Saint-Jean-sur-Richelieu. Après ses études collégiales, elle entre à l'Université de Sherbrooke où elle obtient son baccalauréat en droit en 1981, son diplôme de droit notarial en 1982, puis une maîtrise en fiscalité en 1985. Titulaire d'une bourse d'excellence de la Chambre des notaires du Québec, elle poursuit sa formation à l'Université de Toronto jusqu'à l'obtention, en 1993, d'une maîtrise en droit.

Professeure de droit fiscal à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke dès 1993, Luce Samoisette est rapidement invitée à s'engager dans la gestion facultaire. Nommée vice-doyenne à l'enseignement en 1996, son engagement évolue ensuite vers la gestion universitaire. Ainsi, dès 1998, elle s'engage à titre de secrétaire générale de l'Université. Puis, en 2001, elle accepte d'occuper les fonctions de rectrice adjointe et de vice-rectrice à l'administration, qu'elle conserve jusqu'en 2007. Entre 2007 et 2009, elle est professeure de droit fiscal au Département de sciences comptables et de fiscalité de la Faculté d'administration. Éluë rectrice en 2009, son mandat est renouvelé par collège électoral en 2013 et se poursuivra jusqu'en 2017. Luce Samoisette est la première femme et la neuvième personne à occuper ce poste dans l'histoire de l'UdeS depuis sa création, en 1954.

Spécialiste du droit fiscal, Luce Samoisette contribue de façon significative à l'avancement des connaissances dans ce domaine. Au cours de sa carrière, elle publie de nombreux ouvrages liés à l'impôt des particuliers, à la planification fiscale des familles et des corporations familiales ainsi qu'à la planification testamentaire et aux fiducies. Elle est également l'auteure d'un livre en fiscalité destiné aux juristes et aux étudiants.

En 2010, la Chambre des notaires du Québec souligne son apport extraordinaire à la profession en lui remettant sa Médaille d'honneur. La même année, l'Institut national des sciences appliquées de Lyon lui décerne un doctorat honorifique en reconnaissance de son rôle déterminant dans la promotion des échanges académiques et scientifiques France-Québec. En 2011, l'Université Montpellier 1 lui décerne à son tour un doctorat *honoris causa*.

Enseignement

Dès son embauche comme professeure à la Faculté de droit, Luce Samoisette enseigne aux premier et deuxième cycles. En plus des cours dispensés sous forme magistrale, elle met sur pied et coordonne deux cours traitant du financement et de la fiscalité des corporations conçus selon la méthode pédagogique de l'apprentissage par problèmes, unique à l'UdeS. Cette approche centrée sur l'étude de cas concrets recueille les éloges des professeurs, professeurs, maîtres de stage et employeurs, qui saluent sa capacité de préparer les étudiantes et les étudiants à la complexité de la pratique du droit fiscal.

Recherche

La fiscalité est une discipline axée sur le droit interne. Soumise à une multitude de modifications législatives, tant provinciales que fédérales, elle est en constant changement. Madame Samoisette a publié plusieurs articles dans des revues spécialisées en fiscalité et en droit ainsi qu'un livre destiné aux juristes, aux étudiantes et étudiants de quatrième année inscrits au diplôme de droit notarial. Parallèlement à ces activités, elle a supervisé des essais dans le cadre de la maîtrise en fiscalité, a été retenue à sept reprises à titre d'experte pour des comités de lecture et à quatre

reprises à titre d'évaluatrice pour la promotion au titre de professeure agrégée et professeurs titulaires (Université de Montréal, Université d'Ottawa, Section droit civil et Section common law). Lors de congrès ou de colloques, elle a présenté ses analyses à des juristes, à des fiscalistes ainsi qu'à des collègues du corps professoral de diverses universités.

Services à la collectivité et relations avec l'externe

Présidente du conseil d'administration de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (devenu en 2013 Bureau de coopération interuniversitaire) de 2012 à 2014, Luce Samoisette a siégé au sein de plusieurs comités de la Chambre des notaires et du Barreau du Québec. Elle a été membre du comité consultatif de Revenu Québec de 2004 à 2009 et membre du conseil de direction de l'Agence du revenu du Canada de décembre 2011 à décembre 2014. Elle est membre du conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) et de celui de l'Université Bishop's.

6. Suivis et actions depuis le dernier exercice

La Commission a porté à l'attention de l'Université une série de recommandations présentées dans son dernier rapport. Bien que les contextes financier et politique aient changé de façon très significative depuis ces recommandations, l'Université en présente une analyse dans le cadre de sa présente audition.

Recommandation : QUE les établissements d'enseignement de niveau universitaire s'assurent d'avoir un plan de gestion des ressources humaines en prévision des postes de professeurs à pourvoir au cours des prochaines années.

À l'Université de Sherbrooke, les professeurs et professeures sont regroupés dans trois syndicats ou associations : le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université de Sherbrooke (SPPUS), l'Association des ingénieurs professeurs des sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke (AIPSA) et l'Association des professeurs et professeures de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke (APPFMUS).

Les conventions collectives du SPPUS et de l'AIPSA prévoient que soit réalisée annuellement une planification des postes de professeurs et de professeures. Pour chaque département où l'on retrouve des professeurs et professeures membres de ces deux syndicats, un nombre de postes est accordé chaque année dans le cadre de la préparation du budget de l'Université en fonction, notamment, d'une analyse de l'évolution des effectifs étudiants, des projets de développement, de l'équité dans la répartition des tâches et de la situation financière. Les modalités de planification des postes de professeurs et de professeures sont clairement fixées dans les conventions et font appel au travail de comités paritaires pour chaque département, dans le cas de la convention collective SPPUS, et d'un seul comité paritaire, dans le cas de la convention collective AIPSA. Les deux conventions collectives prévoient que les rapports des comités établissent une planification des postes pour trois ans. Au plus tard le 30 avril, l'Université doit adopter les changements aux nombres de postes pour les trois prochaines années financières, étant entendu que les chiffres seront révisés chaque année en fonction de nouveaux contextes.

Lors de la préparation du budget 2014-2015, le vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante a demandé aux départements d'identifier leurs besoins en faisant abstraction du contexte financier qui prévalait après deux années de compressions budgétaires. Ainsi, les besoins exprimés par les départements auraient représenté, en plus des 35 postes vacants, l'ajout de 30 nouveaux postes dès l'exercice 2014-2015. Étant donné la situation financière des universités, les comités paritaires ont accepté de revoir à la baisse leurs recommandations avec l'ajout de 2 nouveaux postes en plus des postes vacants.

Ce processus annuel de planification répond normalement de façon adéquate aux besoins de planification dans ce domaine et représente une bonne adéquation entre les nombreux besoins de développement et la capacité financière de l'Université. Toutefois, pour l'année 2014-2015, cette approche de planification n'a pas donné les résultats attendus puisque les universités sont passées, au cours du même cycle budgétaire, d'une situation de forte croissance appréhendée de leur financement et du corps professoral à une situation d'importantes compressions budgétaires successives. Dans un tel contexte, l'Université a dû s'entendre avec ses syndicats pour reporter les embauches prévues et éviter d'accroître les déficits budgétaires. Cette situation représente bien l'importance de la prévisibilité des budgets universitaires dans un contexte où le recrutement de ces ressources professorales est effectué à l'externe, dans un concours ouvert aux niveaux national et international, et qu'il vise à attirer ou à maintenir au Québec les meilleurs talents dans des secteurs de pointe et s'échelonne parfois sur plus d'une année.

Recommandation : QUE les établissements d'enseignement de niveau universitaire intensifient leurs efforts pour hausser les taux de persévérance et de réussite, particulièrement aux cycles supérieurs.

La réussite étudiante est au cœur du plan stratégique *Réussir 2010-2015*. Cette priorité a été reconfirmée lors d'un Forum universitaire en juin 2014 pour l'élaboration de la suite du plan pour les années 2015-2017. Les données présentées à la section 1 illustrent bien la performance de

l'Université dans ce domaine. Les approches pour atteindre cet objectif sont nombreuses et diversifiées : recours plus grand aux technologies de l'information, reconnaissance des acquis, évaluation périodique des programmes, mise en place d'une démarche globale inspirée de l'approche Strategic Enrollment Management (SEM) et reconnaissance de l'engagement étudiant.

Toutefois, dans un contexte de réduction budgétaire, la capacité générale de soutenir les étudiantes et étudiants dans leur parcours de diplomation est grandement réduite, surtout pour les étudiantes et étudiants plus à risque.

Recommandation : QUE les universités préparent une stratégie concertée qui permettra d'orienter leurs actions dans un contexte d'ouverture sur le monde.

Le plan stratégique *Réussir 2010-2015* et sa suite pour 2015-2017 font une large place à l'internationalisation de l'Université. Cela se traduit par une forte croissance de l'effectif étudiant international, de nombreux programmes d'échange favorisant les séjours à l'étranger pour les étudiantes et étudiants québécois et une forte collaboration internationale dans les activités de recherche.

Toutefois, le contexte budgétaire a également des incidences sur cet enjeu. Au niveau régional, la fermeture des bureaux régionaux du ministère réduit la possibilité de concertation entre les différents acteurs institutionnels. Pour sa part, le Bureau de coopération interuniversitaire a revu à la baisse les contributions des universités membres ce qui s'est traduit par la fermeture du comité des relations internationales. Finalement, au plan institutionnel, les différentes vagues de compressions budgétaires ont amené l'Université à fusionner la direction de ce service avec une autre unité administrative. Cette fusion a certes permis une économie au niveau de la masse salariale des cadres universitaires, mais elle limite la possibilité de développer des stratégies de partenariat concertées.

Recommandation : QUE les établissements d'enseignement de niveau universitaire fassent un suivi de leur politique linguistique (et que...) les universités francophones se dotent de lignes directrices claires si elles donnent de l'enseignement dans d'autres langues que le français.

À la suite d'une consultation menée en février 2013 auprès de l'ensemble de la communauté universitaire, le comité de suivi de la *Politique linguistique* de l'Université de Sherbrooke a élaboré le *Guide linguistique*. Ce guide a d'abord pour objectif de renseigner tous les membres de l'Université sur la politique linguistique. Il est également un outil de référence centré sur les divers aspects touchant l'apprentissage et la maîtrise du français adapté aux besoins de la communauté universitaire. Il s'adresse particulièrement à celles et ceux dont le français est une langue seconde ou une langue étrangère. Une démarche qui rend également accessible à toute la communauté universitaire le dictionnaire Usito, un nouveau dictionnaire électronique réalisé par une équipe de professeures et professeurs de l'Université de Sherbrooke proposant une description générale et ouverte de la langue française.

En ce qui concerne l'enseignement dans d'autres langues que le français, le conseil universitaire a entériné, à sa séance du 8 octobre 2014, la composition d'un comité ad hoc ayant pour mandat de préciser les modalités d'utilisation d'une autre langue que le français dans l'enseignement. Le comité devra proposer des balises pour l'application de l'article 5.1.8 de la *Politique linguistique*,

« le conseil d'administration, sur recommandation du conseil universitaire, est la seule instance habilitée à désigner les programmes d'études dont les spécificités requièrent l'usage d'une langue d'enseignement autre que le français. »

en concordance avec l'article 7 de la même politique :

« afin de favoriser l'internationalisation de la formation de l'étudiante ou de l'étudiant ou son insertion professionnelle dans certains

secteurs d'activités, l'Université encourage l'apprentissage de l'anglais et d'autres langues et cultures ».

Recommandation : QUE les universités collaborent davantage afin que l'offre de cours dans les différents campus soit complémentaire et ne cause pas de situations de compétition qui pourraient nuire à la qualité de la formation.

La question de la complémentarité de l'offre de formation et d'une éventuelle compétition pouvant nuire à la qualité de la formation est un sujet que l'Université de Sherbrooke a traité avec rigueur et une forte dose de collaboration.

Depuis l'ouverture de son nouveau campus à Longueuil, l'Université a ainsi conservé une offre de programmes très largement axée sur la formation continue avec plus de 80% de ses étudiantes et étudiants inscrits à temps partiel dans des formations qui ne sont pas, au départ, offertes par les universités montréalaises. Un seul programme de baccalauréat est offert à temps complet à Longueuil, le DEC-BACC en sciences infirmières, et ce, à la demande expresse du gouvernement et du milieu local. Cette volonté de collaboration va bien au-delà de l'offre de formation et s'illustre de façon éloquente par la présence au Campus de Longueuil de l'ensemble des activités de formation de l'UQAM sur la Rive-Sud. En permettant cette cohabitation des enseignements universitaires dans le Campus de Longueuil, l'Université de Sherbrooke renoue avec un modèle de collaboration établi dès le milieu des années 90 et développe, là aussi, une approche innovante et unique au Québec.

Toutefois, l'Université ne peut faire autrement que de souligner la récente décision du gouvernement du Québec d'autoriser la création du nouveau campus universitaire de l'UQTR à Drummondville. Situé à moins de 75 km de Sherbrooke, ce nouveau campus offrira des programmes de formation initiale directement en « compétition », pour reprendre l'expression de la Commission, avec les programmes de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Laval et pour lesquels aucune concertation n'a été effectuée et aucune étude de complémentarité n'a été réalisée à notre connaissance. Bien que tous les programmes qui seront offerts à Drummondville sont déjà offerts à Sherbrooke ou à Québec (enseignement préscolaire-primaire, sciences infirmières et administration), l'exemple le plus surprenant de cette « non-concertation » est bien sûr la volonté d'y offrir un baccalauréat en informatique alors que toutes les universités éprouvent des difficultés de recrutement étudiant dans cette discipline. Cette situation se traduira inévitablement par un impact négatif sur la situation financière des programmes de l'Université de Sherbrooke en diminuant la taille des groupes pour la formation initiale. Une situation d'autant plus irritante que l'UQTR bénéficie d'un financement spécifique découlant de son statut régional et permettant normalement de combler la taille restreinte des groupes, financement qui n'est pas disponible pour l'instant à l'Université de Sherbrooke.